

Le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche

Tetanus, Diphtheria, Pertussis Vaccine

Les vaccins sont la meilleure façon de protéger les gens contre plusieurs maladies et leurs complications. Lorsque vous vous faites vacciner, vous contribuez aussi à protéger les autres.

Le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (DCaT) est offert à tous les élèves de 9^e année. Il s'agit d'une dose de rappel qui renforce l'immunité contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche des enfants ayant déjà reçu le vaccin.

Le vaccin DcaT peut aussi être administré aux enfants de 7 ans et plus qui n'ont pas reçu tous les vaccins prescrits et aux adultes ou aux immigrants qui n'ont jamais reçu le vaccin.

Qu'est-ce que le vaccin DCaT?

Le vaccin DcaT protège contre trois maladies :

- le tétanos;
- la diphtérie;
- la coqueluche.

Qu'est-ce que le tétanos?

Le **tétanos**, aussi appelé « trismus », est causé par une bactérie principalement présente dans le sol. Lorsque cette bactérie pénètre dans la peau par une coupure ou par une égratignure, elle produit un poison qui peut provoquer une douloureuse contraction des muscles dans tout le corps. Cela peut devenir très grave si les muscles respiratoires sont touchés. Deux personnes sur dix atteintes du tétanos peuvent en mourir.

Qu'est-ce que la diphtérie?

La **diphtérie** est une infection grave du nez et de la gorge. Environ une personne atteinte de diphtérie sur dix en mourra. La bactérie est transmise dans l'air par des personnes qui

éternuent ou qui toussent, et des contacts rapprochés, de peau contre peau. La maladie peut susciter des problèmes respiratoires très graves. Elle peut aussi provoquer une insuffisance cardiaque et la paralysie.

Qu'est-ce que la coqueluche?

La **coqueluche** est une infection grave des poumons et de la gorge. Au Canada, elle cause entre un et trois décès par an, principalement chez les bébés. La bactérie se transmet facilement par la toux, les éternuements ou le contact rapproché face à face.

La coqueluche peut causer une toux grave qui se termine souvent par un son ressemblant au chant du coq. Elle peut durer plusieurs mois et se produit le plus souvent durant la nuit. Elle peut également provoquer la pneumonie, des convulsions, des dommages au cerveau ou le décès. Ces complications surviennent le plus souvent chez les bébés. Toutefois, les enfants plus âgés et les adultes atteints de coqueluche la transmettent souvent aux bébés trop jeunes pour être entièrement protégés par le vaccin.

Réactions possibles après le vaccin DCaT

Les réactions courantes peuvent inclure de la douleur, une rougeur et une enflure au point d'injection sur le bras. Des maux de tête et une fièvre légère peuvent également se produire.

Pour tout vaccin, il y a une possibilité extrêmement rare de réaction mortelle appelé anaphylaxie. Elle peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue, des lèvres ou des yeux. Si l'une de ces réactions se produit, composez le 9-1-1 ou votre numéro d'urgence local. Ces

réactions peuvent être traitées et surviennent chez moins d'une personne vaccinée sur un million. Après avoir reçu un vaccin, il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes, car c'est la période durant laquelle l'anaphylaxie se manifeste habituellement.

Signalez toute réaction grave ou inattendue à votre infirmière de santé publique ou à votre médecin.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'**acétaminophène** ou du **Tylenol^{MD}**. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin DCaT?

Le vaccin n'est pas recommandé pour les personnes qui :

- ont eu une réaction allergique qui aurait pu être fatale à une dose antérieure des vaccins contre le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche, ou à une composante de ces vaccins;
- ont eu le syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les huit semaines suivant l'administration du vaccin contre le tétanos. Le SGB est une maladie rare, qui peut provoquer un affaiblissement et une paralysie des muscles du corps. Elle se produit habituellement après des infections, mais peut se manifester rarement après certains vaccins.

Si vous pensez que vous ne devriez pas vous faire administrer ce vaccin, adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé.

Consentement d'une personne mineure mature

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques encourus

s'ils ne se font pas vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour plus de renseignements

Immunize BC : www.immunizebc.ca (en anglais)

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
AN AGENCY OF THE PROVINCIAL HEALTH SERVICES AUTHORITY